

# Réseau National des Juniors Associations

## Faire avec les jeunes et non à la place

### POINTS CLEFS

Pas de sujet tabou, impliquer les jeunes dans toutes les décisions: le meilleur moyen d'impliquer les jeunes et de leur donner envie de participer est de les considérer comme n'importe quel administrateur et donc ne pas les exclure des échanges ou décisions au motif qu'ils ne sont pas majeurs. Pour susciter un réel engagement de leur part il faut les légitimer dans leurs postes et donc ne pas les traiter différemment dans les instances de gouvernance

Formation de pair à pair: afin de permettre une montée en compétence et aussi de prise de confiance des jeunes, la formation de pair à pair présente un double avantage: valoriser celui qui forme et faciliter la réception de celui qui reçoit sans être effrayé car il n'y a pas de position dominante de l'un vis-à-vis de l'autre. Cette formation demande du temps mais a des effets bénéfiques sur l'intégration et la montée en compétences des jeunes

Repenser la gouvernance en adéquation avec le projet: la gouvernance d'une association se construit en adéquation avec le projet de la structure et la mise en œuvre de ce dernier. Questionner le fonctionnement ou la composition de ces instances de gouvernance quand celles-ci s'écartent du projet est salutaire pour une association



**Le Réseau National des Juniors Associations (RNJA) est un dispositif souple qui permet à tout groupe de jeunes, âgés de 12 à 18 ans, de mettre en place des projets dans une dynamique associative. Le dispositif permet ainsi de faciliter le regroupement de jeunes sous une forme associative et de mener des actions sur la base d'une passion, d'une idée ou d'un projet. Aujourd'hui, le RNJA regroupe 1000 associations actives, 10 000 jeunes, ayant en moyenne entre 15 et 16 ans et cela bien qu'il reste très difficile pour eux de déposer les statuts en préfecture.** Cet espace, dans la pratique, est un lieu permettant à ces jeunes de venir questionner les associations classiques pour s'inspirer, ou non, des pratiques de leurs aînés.

Pour créer une Junior Association, plusieurs critères liés au fonctionnement du dispositif comme aux valeurs du Réseau national des Juniors Associations sont à respecter : composer un groupe d'au moins deux jeunes mineurs, sans aucune autre limite de nombre, désigner au minimum deux représentants, obligatoirement mineurs à la date de l'habilitation, s'acquitter d'une cotisation de 15 € par an (à partir du 1er juin 2014) pour rejoindre le RNJA et participer à son action. De plus le projet doit être porté par

## Fiche de cas pratique

Les jeunes et le fonctionnement de la Junior Association doit être démocratique.

# Problématique initiale

La constitution du RNJA répond à une attente forte des jeunes : généralement, on met en doute leur citoyenneté et ils ne demandent qu'à prouver le contraire. En réalité ils sont désireux et actifs dans l'engagement, ils attendent des responsabilités et ont une capacité à s'impliquer sur des décisions. Le RNJA a lancé en 1998 : « être acteurs de nos projets ». Cette initiative permet aux jeunes mineurs d'exprimer leurs capacités à créer leurs propres associations.

Initialement, le réseau était sous la tutelle de personnes relevant de l'éducation populaire, puis le réseau s'est peu à peu autogéré. Avant 2012, il y avait deux fois plus d'adultes que de jeunes dans le conseil d'administration. Cela créait un réel souci de cohérence avec le projet même de la structure, d'où une réécriture des statuts en 2012. Cette réécriture a entraîné un changement de la composition du CA, avec une refonte importante de la gouvernance.

# Démarches engagées

Au sein du RNJA, autrefois, les jeunes étaient simplement consultés pour présenter leurs travaux issus de groupes de travail isolés. Aujourd'hui, la fréquence de réunions du bureau est moins importante au profit d'un conseil d'administration renouvelé et rajeuni. Les jeunes sont davantage associés au projet, à la prise de décision. Il y a une construction conjointe du rapport d'activité et du rapport moral. Le but étant de rendre cette information accessible auprès des jeunes pouvant être intéressés par ce mode de fonctionnement.

Un travail important de changement de la composition des instances a été réalisé. Aujourd'hui il y a autant de mineurs dans les

instances de gouvernance que d'adultes. Avec ce changement de composition, les jeunes se sentent plus à l'aise pour poser leurs questions, et peser dans les discussions. Les instances de gouvernance ont été pensées de manière à ce que tous les participants soient sur le même pied d'égalité, jeunes ou adultes. L'important est de faire confiance. Il est bon de leur rappeler qu'ils sont les meilleurs ambassadeurs de leurs projets. C'est à eux d'assumer et de revendiquer ce portage. Ce qui n'est pas toujours facile car ils peuvent eux-mêmes manquer de confiance en leurs capacités. C'est le rôle du RNJA de montrer qu'il n'y a pas de sujets « impasse », que ces jeunes doivent être sollicités sur tout sans sujet tabou.

# Effets secondaires

Cette volonté d'implication des jeunes demande beaucoup d'organisation ainsi que de formation. Une forme de formation favorisée par ce réseau est le pair à pair.

Cette méthode de co-formation, sans que l'un ait une position supérieure à l'autre, prend plus de temps, mais correspond davantage au projet de la structure. Le postulat étant que pour participer, on n'a pas forcément besoin d'expérience, mais de connaissance et de motivation.

Pour plus d'informations nous vous invitons à consulter le site internet de cette structure à l'adresse <http://www.juniorassociation.org/> suivante

*Cette fiche a été réalisée d'après l'intervention d'Olivier Bourhis lors de la journée sur la gouvernance associative du 14 avril 2015.*

*Nous remercions le Mouvement associatif pour la co-organisation de cet événement.*

**Juillet 2015**